Tshikanakun

Commission consultative sur la réalité sociale à Mashteuiatsh

RAPPORT FINAL

Septembre 2008

J'ai un rêve, j'y tiens… et toi?

Nikunueliten puamun, kie nitapateliten... ek^{u} tshil?

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président 4

Contexte 5

Profil sociocommunautaire 6

1. Commission consultative sur la réalité sociale 7
- 1.1 Mandat 7
- 1.2 Commissaires 7
- 1.3 Nombre de rencontres 8
- 1.4 Rôle du président et du commissaire 8
  - 1.4.1 Rôle du président 8
  - 1.4.2 Rôle du commissaire 8
- 1.5 Plan d'action 9

2. Cadre théorique adopté 10

3. Démarches concomitantes : planifier et mobiliser 11
- 3.1 D'abord, le rêve…, notre vision 11
- 3.2 Exercice d'appropriation de connaissances 11
- 3.3 Principes d'action 12
- 3.4 Pistes d'action proposées par la communauté 13
- 3.5 Énoncés théoriques 14
- 3.6 Axes d'intervention 14
- 3.7 Actions priorisées par la communauté 15
- 3.8 Exercice de priorisation 15

4. Plan global d'intervention communautaire 16

5. Cadre d'intervention pour la promotion de la vie 32
- 5.1 Contexte 32
- 5.2 Définitions 32
- 5.3 Phases d'application du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie 33

6. Recommandations 34

7. Commentaires des commissaires 35

Conclusion 38

Glossaire 39
Bibliographie 40
Liste des personnes ayant déposé un mémoire 41
Remerciements 42
Liste des actions proposées 43

« Aujourd'hui, nous brisons le cercle de la souffrance et nous instaurons le cercle du bonheur [...]. Il faut [...] reconstruire une société tournée vers l'autre et combattre ensemble, se fixer un objectif commun et briser le cercle infernal. »

— Luc Connolly et Elizabeth Raphaël

Mot du président

Kuei Pekuakamiulnuatsh,

Nous, Pekuakamiulnuatsh, formons une nation fière, déterminée, solidaire et responsable. La base de notre identité collective repose sur le partage des principes, des valeurs et des convictions profondément ancrés dans nos façons d'être et dans nos façons d'agir.

Des événements récents et malheureux nous ont amenés à constater que notre communauté, malgré ses forces, demeure vulnérable aux différents fléaux sociaux qui nous frappent durement et parfois aussi cruellement. Au cours des derniers mois, la population s'est mobilisée pour faire face à ces problèmes et trouver des solutions.

Dans un objectif de soutenir cette volonté de la population et dans l'optique de canaliser les énergies et les forces du milieu vers la réalisation d'une démarche globale, commune et constructive pour le mieux-être collectif des Pekuakamiulnuatsh, le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean a mis en place une Commission consultative sur la réalité sociale.

La Commission consultative sur la réalité sociale est fière aujourd'hui de vous présenter le rapport synthèse de ses travaux qui comprend le Plan global d'intervention communautaire et le Cadre d'intervention pour la promotion de la vie.

Ces plans de travail représentent le consensus dégagé par la Commission consultative sur la réalité sociale concernant les actions prioritaires à mettre en oeuvre. Celles-ci ont été largement inspirées et influencées par les consultations publiques ayant porté sur le rêve, les pistes d'action et les priorités à privilégier. Ces plans de travail ne constituent pas une fin en soi et doivent s'inscrire dans la continuité de ce que nous faisons et devront constamment être adaptés à nos défis et à nos enjeux collectifs.

Il ne faut cependant pas oublier que les résultats souhaités par cette démarche ne seront atteints que si chacun d'entre nous s'engage et s'implique dans la réalisation de ces plans. Pour atteindre nos objectifs, nous devons individuellement assumer notre propre responsabilité dans la poursuite de notre rêve collectif.

Au nom du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, je remercie tous ceux et celles qui ont participé aux diverses consultations réalisées. Je tiens aussi à remercier particulièrement les membres bénévoles de la Commission consultative sur la réalité sociale. Vous avez investi votre coeur, vos énergies et votre temps afin de contribuer à relever ce grand défi tellement important pour la santé globale de toute la communauté.

Tshinishkumitinau!

Nil Gilbert Dominique, Pekuakamiu ilnutshimau

Contexte

Notre réalité sociale a fait l'objet de nombreuses préoccupations exprimées par les membres de notre communauté, plus particulièrement au cours des vingt dernières années. Nous avons identifié les problématiques et même convenu de pistes d'action, notamment lors du Forum communautaire Grandir ensemble Mamu shutshitau de 1994 et du Grand rassemblement Mishta mamuhitinanun de 1999.

Malgré la mobilisation et les efforts des ressources du milieu et de la population, la situation sociale de notre communauté ne s'est pas vraiment améliorée.

Le suicide de quelques jeunes a grandement affecté la communauté de Mashteuiatsh en 2006. Cette situation a fait refléter à nouveau la vulnérabilité des Pekuakamiulnuatsh, et particulièrement des jeunes, face aux fléaux sociaux qui font rage au sein de la communauté.

Le décès d'une jeune fille en décembre 2006 a entraîné une vaste mobilisation de la communauté. Des parents, des grands-parents et des jeunes ont rencontré le chef, les conseillers et les conseillères pour exprimer leur désarroi et inciter le Conseil et tous les Pekuakamiulnuatsh à faire en sorte que le suicide cesse dans la communauté.

Une rencontre publique entre le Conseil et la population a eu lieu le 12 décembre 2006. À cette occasion, le Conseil a confirmé son intention de confier à une commission consultative, composée de membres de la communauté, le mandat de développer un plan d'action global qui permettrait d'identifier les actions prioritaires à mettre en place. Le chef s'est engagé à présider les travaux de ce groupe de travail.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre stratégique adopté par le Conseil au début de son mandat, plus précisément en ce qui concerne l'orientation touchant la réalité sociale.

Le Conseil entend mobiliser et concerter la communauté, l'organisation et les partenaires en vue d'assurer une meilleure et saine qualité de vie pour les Pekuakamiulnuatsh.

Cette approche constitue une démarche de mobilisation et de concertation qui visait essentiellement à trouver, avec la population, des solutions durables qui affligent la communauté, notamment en matière de violence, de toxicomanie, d'abus et de suicide.

Profil sociocommunautaire

En mars 2007, la direction – Santé, services sociaux et loisirs a présenté à la population une partie du profil sociocommunautaire. Ces données et constats ainsi que ceux exposés dans d'autres études et rapports ont renforcé les convictions de la Commission consultative sur la réalité sociale quant à la nécessité de proposer des moyens à court, moyen et long terme. Nous vous présentons ci-dessous un extrait de ce profil.

Le taux de suicide à Mashteuiatsh s'avère de quatre à cinq fois plus élevé que celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Québec. De 1979 à 2003, le taux moyen de mortalité par suicide se chiffre à 7,50 pour 10 000 habitants en ce qui concerne Mashteuiatsh, par comparaison à 1,83 pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 1,74 pour la province de Québec. Pour les 28 années qui se sont écoulées de 1979 à 2006, 37 suicides sont survenus à Mashteuiatsh, soit une moyenne d'un peu plus de 1 suicide par an.

Au-delà des actes de suicide, il existe une réalité complémentaire qui relève de la condition mentale des individus : les idéations suicidaires sérieuses, qui peuvent ou non mener à l'acte. La prévalence des idées suicidaires est plus élevée à Mashteuiatsh que dans l'ensemble de la région environnante. En effet, selon l'Enquête de santé de Mashteuiatsh de 1993, 20 % des répondants affirmaient avoir déjà songé sérieusement à se suicider au cours de leur vie. Cette prévalence était le double de celle de la population jeannoise (10 %).

Par ailleurs, en 1993, Mashteuiatsh comptait trois fois plus de buveurs à risque élevé que la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean (30 % contre 11 %). De plus, alors que 8 % de la population adulte de la région montre des signes de dépendance à l'alcool, cette proportion atteint 27 % à Mashteuiatsh.

Une autre problématique importante est celle de la toxicomanie. L'usage de drogues illégales est très répandu dans la communauté.

Toujours selon l'enquête menée en 1993, la prévalence des usagers de cannabis s'élevait à 36 % à Mashteuiatsh, le double environ du taux jeannois (16 %). Le cas de la cocaïne s'avérait encore plus problématique. En effet, 21 % de l'ensemble des répondants affirmaient avoir consommé ce produit dangereux cinq fois ou plus dans leur vie. Cette proportion, dix fois plus élevée que celle de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 %), révèle une problématique particulière fort préoccupante dont on soupçonnait la nature, mais pas l'ampleur.

Enfin, la proportion de multi-usagers de drogues illicites (deux drogues ou plus) atteignait 21 % chez la population adulte de Mashteuiatsh. Par comparaison, le taux de prévalence correspondant pour l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean était de 2 %, une fréquence dix fois moindre.

Autre problématique majeure, c'est le nombre de jeunes dans le cercle de la protection de la jeunesse. Cette situation est causée par de multiples facteurs comme la négligence envers les enfants, l'abus physique, l'abus sexuel et les troubles comportementaux.

Depuis 2000, une moyenne de 144 signalements ont été retenus par année. C'est de 8 à 15 fois plus que dans la région Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette situation entraîne une problématique extrêmement préoccupante, soit celle que plus d'un enfant sur dix est placé pour sa protection dans un milieu d'accueil hors de sa famille naturelle, souvent même hors de la communauté (90 %).

1. Commission consultative sur la réalité sociale

La décision de mettre en place la Commission consultative sur la réalité sociale a été prise par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean en décembre 2006. En mars 2007, les membres de la Commission consultative sur la réalité sociale et l'énoncé de leur mandat ont été présentés à la population lors d'une rencontre publique. Les commissaires ont été désignés par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

1.1 Mandat

La Commission consultative sur la réalité sociale a pour mandat :

- de procéder à des consultations visant à entendre les préoccupations des Pekuakamiulnuatsh sur la réalité sociale afin de solliciter et recueillir leurs pistes de solutions;
- de proposer au Conseil un Plan global d'intervention communautaire incluant notamment des stratégies et des priorités touchant la détresse sociale et particulièrement la problématique du suicide.

1.2 Commissaires

Présidée par le chef Gilbert Dominique, la Commission consultative sur la réalité sociale est composée des membres suivants :

- Marie-Andrée Gill (Conseil des jeunes);
- Steeve Launière;
- Mélanie Paul;
- Sandy Raphaël;
- Lorraine Robertson-Moar.

Marie-Anna Xavier a démissionné pour des raisons de santé. Pour différentes raisons, le Conseil n'a pu procéder à son remplacement.

Il est à noter que les commissaires n'ont pas été rémunérés pour leur implication.

1.3 Nombre de rencontres

La Commission consultative sur la réalité sociale s'est rencontrée à 50 occasions, totalisant plus de 200 heures de travail.

6 mars 2007	4 juillet 2007	30 octobre 2007	18 décembre 2007	18 février 2008
21 mars 2007	17 juillet 2007	3 novembre 2007	19 décembre 2007	27 février 2008
27 mars 2007	23 juillet 2007	4 novembre 2007	8 janvier 2008	5 mars 2008
28 mars 2007	15 août 2007	9 novembre 2007	16 janvier 2008	10 mars 2008
11 avril 2007	29 août 2007	17 novembre 2007	22 janvier 2008	19 mars 2008
18 avril 2007	18 septembre 2007	23 novembre 2007	23 janvier 2008	26 mars 2008
25 avril 2007	25 septembre 2007	24 novembre 2007	29 janvier 2008	21 mai 2008
2 mai 2007	16 octobre 2007	27 novembre 2007	6 février 2008	27 mai 2008
16 mai 2007	17 octobre 2007	28 novembre 2007	12 février 2008	28 mai 2008
28 mai 2007	18 octobre 2007	3 décembre 2007	15 février 2008	13 juin 2008
11 juin 2007	19 octobre 2007	13 décembre 2007	16 février 2008	29 août 2008

1.4 Rôle du président et du commissaire

1.4.1 Rôle du président

- Préside la Commission;
- Préside les débats de chaque rencontre de la Commission en s'assurant du droit de parole;
- Recherche le consensus;
- Préside les activités publiques, de communication et de consultation;
- Supervise les grandes étapes de réalisation du mandat;
- Coordonne, en lien avec le directeur général adjoint aux Services communautaires, la tenue des travaux de la Commission.

1.4.2 Rôle du commissaire

- Détermine le plan de travail de la Commission;
- Participe activement aux rencontres de la Commission;
- Établit le contact avec la population, les groupes cibles, les organismes et les autres acteurs afin de les informer du mandat de la Commission et de les inciter à participer aux consultations;
- Se rend disponible pour participer aux diverses consultations;
- Lors des consultations, est à l'écoute et questionne, lorsque requis, pour s'assurer de la meilleure compréhension des commentaires et propositions de la population et des acteurs consultés;
- Émet des constatations suite aux diverses consultations;
- Collabore à l'analyse et au traitement des informations recueillies;
- Dégage les consensus et les priorités pour produire le rapport final du Plan global d'intervention communautaire.

1.5 Plan d'action

La Commission a convenu de se doter d'un plan qui visait la mobilisation et l'implication de tous les acteurs, aux phases importantes. En ce sens, il a été convenu dès le départ de miser sur l'influence des élus et l'expertise des administrateurs pour soutenir la démarche de consultation. De plus, la Commission a fait le choix de se tourner vers la communauté à quelques étapes de son plan.

Première phase : **Organisation de la Commission**
- Formalisation de la Commission par le Conseil;
- Définition du rôle du président et du commissaire;
- Clarification du mandat;
- Planification du travail;
- Plan de communication.

Deuxième phase : **Informations pour la Commission**
- Recherche documentaire;
- Conférence avec spécialiste;
- Information sur les différents services offerts;
- Portrait de la communauté.

Troisième phase : **Consultation**
- Choix du plan et du cadre de consultation;
- Choix des types et des activités de consultation;
- Identification des groupes cibles;
- Communication;
- Consultations;
- Étapes de rétroaction avec la communauté.

Quatrième phase : **Rédaction**
- Rapport des consultations;
- Rédaction du projet de Plan global d'intervention communautaire.

Cinquième phase : **Validation**
- Validation auprès du Conseil et des directions des services;
- Mise à jour;
- Impression.

Sixième phase : **Adoption**
- Dépôt du plan au Conseil pour adoption;
- Présentation à la communauté.

Septième phase : **Rapport final**
- Production du rapport final.

2. Cadre théorique adopté

Après quelques mois d'échanges assortis d'une revue de littérature et en raison du mandat confié, la Commission s'est positionnée en faveur d'une approche de type participatif visant à mettre à contribution les idées, les opinions et les émotions d'un maximum de membres de la communauté. Des consultations à des étapes stratégiques ont été planifiées afin de s'assurer que la population soit partie prenante de l'exercice. La Commission souhaitait que chacun puisse se reconnaître en tout ou en partie dans cette démarche de réflexion individuelle et collective réalisée par et pour la communauté.

La mobilisation sollicitée à partir de souffrances partagées de notre milieu visait prioritairement la recherche de solutions. Les maux sociaux étaient déjà connus et l'exercice de consultation est venu reconfirmer cette réalité. Il nous appartient à tous de viser le changement et de nous engager de façon individuelle, familiale et collective pour améliorer la situation.

Pour répondre adéquatement à ce défi, la Commission a opté pour une stratégie de développement des communautés reconnue comme étant un processus de coopération volontaire et de construction de liens sociaux entre les membres et les institutions de la communauté visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental. Cette stratégie rejoint la philosophie holistique ainsi que la valeur de l'entraide, propre à la culture ilnu et indispensable à notre survie.

Ce cadre théorique s'est immédiatement traduit dans les faits par l'engagement des directions de l'ensemble des services offerts à la communauté, à titre d'experts du milieu, et celui des élus, comme leaders communautaires capables de mobiliser les membres, dans une approche participative.

L'option théorique définie, il fallait maintenant mener de front la planification et la mobilisation à l'intérieur d'une démarche prévue et voulue à court terme, ce qui venait rehausser le défi proposé aux commissaires désignés.

3. Démarches concomitantes : planifier et mobiliser

3.1 D'abord, le rêve…, notre vision

La première étape fut celle de se donner une image partagée de la réalité sociale souhaitée.

Considérant que le développement humain est le résultat des interactions continuelles et réciproques entre la personne et son environnement et que l'un comme l'autre s'influencent mutuellement et constamment, chacun s'adaptant en réponse aux changements de l'autre, nous avons convenu d'utiliser les systèmes de la personne, de la famille et de la communauté afin d'établir le rêve d'une communauté en santé.

Le premier (appelé l'*ontosystème*) est la personne elle-même avec ses caractéristiques innées et acquises. À l'image d'une toile d'araignée, celle-ci est au centre du cercle formé par la famille, ce microsystème dans lequel la personne a une participation directe et active et par la communauté portant ce macrosystème où l'on inscrit les valeurs, croyances, idéologies et culture qui influencent tous les autres.

En raison de la visée de ce système, nous avons dû, pour rêver à des meilleurs lendemains, prendre en considération les éléments suivants : caractéristiques d'une communauté en santé; déterminants de la santé; modèle écologique - holistique; continuum universel de la santé; communication participative.

Pour être en mesure de composer avec ces caractéristiques, modèles et concepts, les commissaires, avec le soutien d'expertise externe (consultants et chercheurs), se sont alors engagés dans un échange visant l'apprentissage mutuel de chacun des éléments en cause.

Une fois bien intégrés, tous ces ingrédients étaient devenus essentiels à l'élaboration de la vision devant guider notre démarche vers un plan d'action global et concerté sur la réalité sociale de notre communauté.

3.2 Exercice d'appropriation de connaissances

Le rêve conçu, la Commission a voulu connaître les actions déjà proposées ou réalisées, porteuses de cette espérance, afin d'éviter une éventuelle redondance.

Pour ce faire, elle a convié les directeurs des services, à titre d'experts du milieu, et a mandaté l'Administration pour effectuer une synthèse des travaux et des consultations réalisées antérieurement sur la réalité sociale.

Les documents analysés furent les suivants :

- Enquête de santé de Mashteuiatsh de 1993;
- Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations du Québec de 2002;

- Étude de perceptions des professionnels de la santé de Mashteuiatsh de 2005;
- Divers portraits et profils sociodémographiques;
- Portrait statistique de certaines problématiques sociales de 2007;
- Forum communautaire Grandir ensemble Mamu shutshitau de 1994;
- Grand rassemblement Mishta mamuhitinanun de 1999.

Cet exercice d'appropriation de connaissances a permis d'identifier des pistes d'action potentielles, mais a surtout fait ressortir la primauté de l'affirmation des principes d'action préalable à la mise en œuvre des programmes et services à offrir à la communauté.

Il a été permis de constater que les activités réalisées étaient caractérisées par la sectorisation du travail (travail en silo), en réaction à des situations faisant problème et exigeant la contribution d'une expertise professionnelle utilisant une approche de prise en charge de la clientèle visée. La priorité d'action relevait de programmes normés et du financement associé.

En contrepartie, les actions non réalisées étaient principalement du domaine communautaire interpellant notamment l'intersectorialité, l'entraide, la responsabilisation, la proaction (promotion et prévention) et l'accessibilité 24/7.

De fait, les commissaires ont constaté qu'en l'absence de principes d'action affirmés, de prise en compte de diverses conditions de mise en œuvre et de mécanismes de suivi les programmes se sont multipliés sans pour autant obtenir les résultats escomptés sur la réalité sociale de la communauté.

Tirant leçon du passé, la Commission a choisi ses principes d'action directeurs.

3.3 Principes d'action

De l'avis des commissaires, les principes énoncés dans la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh sont en mesure de piloter notre conduite collective pour agir en cohérence avec le rêve auquel nous tenons.

C'est la raison pour laquelle la Commission a réitéré son adhésion et a retenu ses principes d'action comme cadre d'évaluation devant lui servir à retenir ou non les actions à inscrire au plan d'action global et concerté. Les propos émis lors des consultations sont venus confirmer l'importance d'une identité culturelle forte.

Toutefois et avant d'aller plus loin, la Commission avait besoin d'obtenir l'assentiment populaire sur l'avancée de ses travaux. Elle a fait appel à la communication de masse et aux élus pour rassembler les membres participants à la tenue d'un premier forum populaire d'adhésion.

Lors de cette séance, le rêve retenu pour la personne, la famille et la communauté a fait objet de bonification. Les cinquante-trois membres présents ont exprimé leur satisfaction face à la visée et aux principes d'action proposés et ont manifesté leur intérêt à se mobiliser pour identifier des actions réalisables en lien avec le rêve retenu.

Comme le désir de la Commission était d'obtenir la plus grande participation possible, elle fut à même d'offrir les services d'une maison de production pour favoriser l'expression sous d'autres moyens que le mémoire. La Commission était prête à recevoir des productions musicales, des vidéos, des contes, etc.

À cette étape, la Commission a ressenti un encouragement à poursuivre sur sa lancée dans la préparation et la tenue des audiences publiques qui, *a posteriori*, en feront foi.

3.4 Pistes d'action proposées par la communauté

Lors des audiences publiques tenues sur deux jours consécutifs, les commissaires ont reçu en audition vingt-trois mémoires et deux présentations audiovisuelles, en plus d'ouvrir la participation aux gens désireux de formuler sur place leurs commentaires.

Dans un souci de démocratiser le débat et de rendre accessible l'information, la diffusion en direct sur les ondes radiophoniques aura permis de rejoindre un large auditoire.

De plus, les présentations ont été filmées afin d'une part, d'en assurer la préservation et d'autre part, de réaliser un document audiovisuel qui visait principalement à présenter à la population une partie des mémoires déposés.

Au cours des semaines qui ont suivi, les commissaires ont accueilli cinq autres mémoires, un témoignage et des propositions des services de l'organisation du Conseil des Montagnais. En considérant plusieurs mémoires collectifs, c'est plus de trois cent trente personnes qui se seront exprimées sur la réalité sociale à Mashteuiatsh.

Au sortir des auditions, la Commission possédait une somme considérable d'actions potentielles à inscrire à l'agenda. Fort heureusement, la Commission avait statué et obtenu sanction de son cadre de priorisation : les principes de la Politique d'affirmation culturelle.

3.5 Énoncés théoriques

Des extraits des mémoires, des commentaires et des échanges reçus, la Commission a regroupé les actions signifiées par les membres de la communauté en fonction des principes d'action de la Politique d'affirmation culturelle.

Compte tenu de la liste exhaustive des actions proposées et de la difficulté de travailler sur l'ensemble de celles-ci de façon simultanée, la Commission s'est donné une cible d'identifier de façon consensuelle cinq priorités. Cependant, considérant l'intérêt des propositions émises, l'ensemble des pistes d'action ont été répertoriées et détaillées à la fin du présent rapport.

Ce premier exercice d'analyse a dégagé des énoncés théoriques appuyant, par des données scientifiques ou probantes, les principes d'action de la Politique d'affirmation culturelle et les pistes d'action proposées par la communauté.

3.6 Axes d'intervention

Pour la Commission, le sens commun émergeant des actions ciblées, en lien avec le principe et l'énoncé, devait se traduire en axes d'intervention.

Ainsi formulé, chaque axe pouvait faciliter le regroupement et la reformulation des actions à retenir lors de la tenue du cercle de discussion.

3.7 Actions priorisées par la communauté

Désireuse de partager cette première lecture avec les membres de la communauté, la Commission a de nouveau utilisé les médias d'information et fait appel aux élus pour tenir un exercice de priorisation.

À l'aide d'un outil de prise de décision, la Commission s'est retournée vers la population en animant un cercle de discussion sur la version préliminaire du plan d'action. Trente-six membres ont participé à l'exercice qui s'est conclu par l'expression de cinq pistes d'action à retenir par principe énoncé.

3.8 Exercice de priorisation

L'heure du consensus avait sonné. Prioriser étant choisir, les commissaires se sont retirés afin d'avoir le recul nécessaire pour faire l'exercice.

À l'aide d'un tableau synthèse, partant du rêve en passant par les principes, énoncés, pistes d'action retenues par les membres et axes d'intervention, la Commission devait maintenant faire siennes les actions à déposer dans le plan global et concerté.

Après deux jours de délibération, la Commission avait convenu, de façon consensuelle, des actions à porter et approuvait son plan d'action global et concerté.

4. Plan global d'intervention communautaire

« Il faudra mettre en place un processus de guérison qui ne visera pas seulement à intervenir sur la situation du suicide, mais aussi [...] mettre sur pied un plan d'intervention qui agira sur un ensemble de moyens à la fois individuels et collectifs. Un plan global qui cherchera à travailler à la fois sur l'individu, la famille, les pairs, l'école, la collectivité et finalement la culture. »

— Stéphane Savard

À la lumière de tous ces processus de discussion, de consultation, d'analyse et de priorisation, la Commission a réussi à établir le tout dans un plan d'action global. Nous vous présentons dans les pages suivantes les détails du plan qui comprend le rêve collectif, les principes de la Politique d'affirmation culturelle, les énoncés, les axes d'intervention, les priorités d'action et les échéanciers établis.

Les sept principes contenus dans le Plan global d'intervention communautaire sont extraits de la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh.

Situation désirée
(Rêve d'une communauté en santé)

Système	Situation désirée
La personne	❑ **fière** de son identité de Pekuakamiulnu; ❑ **impliquée** et **engagée** par rapport à son développement personnel, à sa famille et à sa communauté et **vivant en harmonie**; ❑ **digne**, **honnête** et **ayant le sens de l'honneur** en étant un leader-modèle; ❑ **spirituelle.**
La famille	❑ **heureuse** de vivre à Mashteuiatsh où ses **enfants** reçoivent des **modes de vie sains** répondant aux besoins de chacun des membres de la famille; ❑ **capable** de transmettre l'identité, les valeurs et les traditions culturelles; ❑ **solide** pour l'avenir.
La communauté	❑ **responsabilisée** en agissant sur sa vie et sur sa collectivité; ❑ **responsable** en assurant l'entraide, la solidarité et l'interdépendance; ❑ **enracinée** en vivant un sentiment d'appartenance à sa communauté; ❑ **active** par le travail, capable d'obtenir une main-d'œuvre qualifiée; ❑ **en santé** en obtenant un état de santé comparable aux populations voisines; ❑ **innovante** et **en action :** - par rapport à l'emploi, au décrochage scolaire, aux loisirs et aux sports, - par rapport à sa gouvernance locale pour la rendre autonome, à l'image de la culture des Pekuakamiulnuatsh, - par rapport à l'enracinement de ses richesses et à la profondeur de son peuple, - par rapport à son identité, portée fièrement par la force de sa langue et de sa culture; ❑ **mobilisée en travaillant avec et non pour :** - par sa contribution au mieux-être, - par son essor économique, - par la propreté et la sécurité de son milieu, - par la qualité des lieux d'habitation et de rassemblement pour ses jeunes et ses aînés; ❑ **déterminée à ne plus tolérer** les abus (violence, consommation) et le suicide; ❑ **respectueuse** de chacun de ses membres en lui reconnaissant une place et en le soutenant pour qu'il puisse prendre sa place; ❑ **reconnaissante** de ses aînés et des aidants naturels.

Plan global d’intervention communautaire

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Nous avons le devoir de léguer une communauté saine, une fierté d'être Pekuakamiulnu avec sa langue et sa culture. »

— Famille Blacksmith

Principe 1

Nous devons être une nation fière de ses multiples origines, proche des traditions millénaires jusqu'à nous transmises et consciente des enjeux qui menacent la survie de notre culture et de notre langue, le nehlueun.

Énoncé

Les données récentes accumulées démontrent que la transmission de la culture aide à la résilience des collectivités des Premières Nations, cette capacité à s'adapter positivement et à bien se développer en dépit de l'adversité. La culture a également des répercussions positives sur la santé et le mieux-être. Le lien entre la transmission de la culture, la résistance culturelle et l'augmentation générale de la santé est maintenant illustré.[1] Ces constats témoignent de l'importance de la Politique d'affirmation culturelle qui, sans l'ombre d'un doute, a fait l'objet d'un consensus collectif réaffirmé lors des audiences de la Commission.

[1] *Modèle holistique de planification et de politique des Premières Nations*, avril 2007, p. 70.

Axe d'intervention

Faire de la Politique d'affirmation culturelle notre contrat social liant tous les membres, les entreprises, les organisations et les institutions de la communauté de Mashteuiatsh.

Priorités d'action	Échéancier
1.1 Se doter de statuts législatifs nécessaires pour l'application et le respect de la Politique d'affirmation culturelle.	Moyen - long terme *1 - 5 ans*
1.1.1 Renforcer et soutenir par des choix individuels et collectifs nos institutions locales.	
1.2 Se doter d'un plan de mise en œuvre afin d'appliquer la Politique d'affirmation culturelle et y prioriser :	Court terme *1 an*
- l'enseignement du nehlueun, des rituels et de notre histoire; **- la valorisation et la promotion de notre culture;** **- la protection et la mise en valeur des connaissances traditionnelles.**	
1.3 Confirmer la primauté du nehlueun.	Moyen - long terme *1 - 5 ans*
1.3.1 Mettre en place un groupe de travail qui assurera la concertation et la coordination de toutes les actions en considérant particulièrement le profil sociolinguistique de la communauté.	
1.4 Développer en territoire un centre de guérison et de ressourcement multifonctionnel.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
1.4.1 Construire et rendre opérationnelle cette infrastructure dans le cadre d'un projet de réinsertion sociale.	
1.5 Favoriser et soutenir l'expression artistique et culturelle des Pekuakamiulnuatsh.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
1.5.1 Déterminer un lieu et des mesures pouvant permettre d'augmenter l'expression artistique et culturelle des Pekuakamiulnuatsh en favorisant la concertation des instances impliquées.	

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Aujourd'hui, lorsque tu vois un enfant faire des mauvaises choses et que tu tentes de le prévenir, ses parents s'en mêlent et te disent de le laisser faire. Même l'enfant te répond des choses comme : « t'es pas ma mère! ». Qu'est-ce que tu peux faire alors? Ce n'est plus comme autrefois, lorsque j'étais petite, un aîné nous a réprimandés parce que nous étions malcommodes; ma mère était contente de voir qu'on se faisait disputer par un aîné. »

— Mariette Étienne

Principe 2

Nous devons écouter avec respect et privilégier la parole des anciens et les enseignements qui s'en dégagent.

Énoncé

De toute évidence, nous avons été à même de constater l'écart qui sépare les aînés et les autres membres de la communauté. À titre de détenteurs de la culture transmise de génération en génération, les anciens sont de grands contributeurs à l'amélioration de la santé et du mieux-être de notre communauté. Dans la mesure où on leur reconnaît cette capacité à transférer leurs compétences, nous devons leur accorder une place privilégiée dans la mise en œuvre d'un processus visant notre affirmation culturelle.

Axe d'intervention

Reconnaître la capacité des aînés à transférer leurs compétences en leur accordant une place privilégiée dans la transmission des savoirs traditionnels et en actualisant leur rôle social dans les processus décisionnels de la communauté.

Priorités d'action	Échéancier
2.1 Recréer le lien intergénérationnel en offrant aux aînés la possibilité de rencontrer les jeunes pour communiquer leur savoir ancestral.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
2.1.1 Se concerter avec les aînés afin de déterminer les moyens (lieux, ressources, etc.).	
2.2 Intégrer les aînés dans les processus de discussion et de décision collective.	Court terme *1 an*
2.2.1 Tenir un rassemblement des aînés pour définir leur rôle social.	
2.3 Assurer la reconnaissance et le respect des aînés par des activités d'hommage et formaliser un code de civilité.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*

Plan global d’intervention communautaire (suite)

Principe, énoncé et axe d’intervention

« C'est ensemble qu'on y arrivera. Changer le monde commence par se changer soi-même. »

— Lucie et Christine Germain

Principe 3

Nous devons avoir une vision globale et holistique du présent et de l'avenir et favoriser ainsi un épanouissement spirituel, émotionnel, intellectuel et physique de chaque Pekuakamiulnu.

Énoncé

Lors des audiences, nous avons accueilli les souffrances exprimées du fond du cœur et avons entendu les convictions relatives à l'approche holistique. Cette dernière étant une conception de l'homme fonctionnant comme un tout.

Cette approche suppose que chacune des composantes de l'individu contribue à assurer son équilibre.

Par rapport à la situation sociale, les participants ont affirmé leur volonté de se responsabiliser et la nécessité d'obtenir du soutien.

Axe d'intervention

Selon l'approche holistique, affirmer notre responsabilité individuelle et notre interdépendance nécessaire pour amorcer un changement en conjuguant prioritairement nos actions et nos efforts en promotion et prévention visant notre mieux-être collectif.

Priorités d'action	Échéancier
3.1 Se doter d'une politique sociocommunautaire dans la perspective d'une approche globale s'inspirant de la philosophie holistique.	Moyen terme *1 à 3 ans*
3.1.1 Confier le mandat de développement de cette politique à un groupe de travail représentatif de la communauté (membres, entrepreneurs, élus, administrateurs, aînés, jeunes, femmes).	
3.2 Augmenter, coordonner et optimiser les actions visant la promotion et la prévention de la santé en général.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
3.2.1 Établir une équipe de concertation permanente et confier la responsabilité de coordination à un porteur spécifique.	
3.3 Accompagner et soutenir le Pekuakamiulnu dans sa démarche personnelle de prendre en charge ses propres responsabilités individuelles et familiales.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
3.3.1 Développer le lien de confiance entre les services et le Pekuakamiulnu, notamment en réorganisant la structure de certains services et prioritairement aux services sociaux en lien avec le continuum universel de la santé. 3.3.2 Réduire le nombre de placements, notamment par l'implantation du projet Puamun. 3.3.3 Créer des mécanismes de coordination de services intersectoriels tels que l'équipe d'intervention jeunesse. 3.3.4 Établir un lieu d'accueil, de référence et d'accompagnement complémentaire aux différents services offerts et administré par un groupe d'entraide de la communauté, en partenariat avec le Conseil. 3.3.5 Réactiver le mandat confié au comité Uapatsh qui visait à revoir et à adapter tous les programmes et services. 3.3.6 Embaucher un travailleur de proximité.	
3.4 Soutenir le développement des compétences auprès des jeunes, des adultes, des parents et des professionnels dans des champs diversifiés.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
3.4.1 Offrir des ateliers de créativité et de mieux-être (exemple : gardiens de la terre). 3.4.2 Offrir de la formation pour le développement des compétences parentales. 3.4.3 Offrir des formations aux intervenants professionnels et communautaires en prévention de la toxicomanie, du suicide et de la violence et sur l'approche holistique.	
3.5 Se doter de stratégies pour prévenir le suicide.	Court terme *1 an*
3.5.1 Transposer les stratégies dans un plan d'action à partir du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie (voir p. 32) soumis par la Commission consultative sur la réalité sociale.	

Plan global d’intervention communautaire (suite)

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Je pense qu'on doit arrêter de dire cela ne me concerne pas. Cela nous touche tous. »

— Guylaine Simard

Principe 4

Nous devons avoir le sens du devoir et de l'honneur en tant qu'individu, chef de famille ou leader.

Énoncé

Les relations parentales, familiales et communautaires jouent un rôle fondamental dans le développement des enfants. Comme parents, grands-parents, intervenants et membres de la communauté, nous avons tous un rôle clé dans l'éducation, la prévention et le soutien de nos enfants. Nous devons nous engager pour favoriser leur développement optimal et leur épanouissement.

Axe d'intervention

S'engager personnellement et collectivement pour le développement optimal de nos enfants, entre autres en ne tolérant plus les situations inacceptables.

Priorités d'action	Échéancier
4.1 Accompagner les familles dans l'adoption d'un mode de vie sain afin d'atteindre un mieux-être individuel et collectif.	Court terme *1 an*
4.1.1 Promouvoir l'importance du rôle de mère, de père et de grands-parents.	
4.2 Encadrer les jeunes en privilégiant des formules de mentorat.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
4.2.1 Identifier en collaboration avec le Conseil des jeunes les formules de mentorat à implanter.	
4.3 Développer un programme de sensibilisation continue qui vise à briser le mur du silence et à dénoncer les situations inacceptables.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
4.3.1 Avoir recours aux leaders de la communauté pour porter régulièrement les messages sur une base continue. 4.3.2 Mettre en place des services pour gérer les impacts de ce programme.	
4.4 Soutenir la mise en œuvre d'initiatives communautaires portées par les jeunes et la population.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
4.4.1 Embaucher un organisateur communautaire. 4.4.2 Développer un programme de soutien aux initiatives communautaires. 4.4.3 Impliquer les jeunes dans l'analyse des besoins reliés à l'activité physique en tenant compte des présentes infrastructures.	

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Nous avons la responsabilité de partager avec les jeunes notre fierté d'être Innu, la fierté des aînés et des adultes qui désirent transmettre leur savoir et vers qui ils doivent réapprendre à se tourner pour demander conseil lorsque le besoin se fait sentir. »

— Jean-Luc Paul

Principe 5

Nous devons reconnaître les compétences culturelles, traditionnelles, techniques et professionnelles des membres de la nation.

Énoncé

La communauté exige la contribution de tous, en termes de connaissances et compétences, pour être durable et en santé. Au plan local, la reconnaissance des expériences de vie et des acquis ainsi que le développement des compétences plus particulièrement en matière culturelle et linguistique constituent des priorités à maintenir.

Axe d'intervention

Renforcer une culture de l'apprentissage continue, de la reconnaissance des acquis expérientiels, culturels et académiques pour la qualification des membres de notre communauté. Protéger et mettre en valeur les connaissances traditionnelles.

	Priorités d'action	Échéancier
5.1	**Favoriser et promouvoir une culture d'apprentissage continue en considérant les changements constants des savoirs et les enjeux de la transmission de notre culture.**	Moyen - long terme *1 à 5 ans*
5.1.1	Assurer une offre de service suffisante pour favoriser la transmission continue de la culture.	
5.2	**Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale.**	Moyen - long terme *1 à 5 ans*
5.2.1	Mettre en place un groupe de travail concerté (exemples : Éducation, SDEI) pour définir une démarche visant le développement d'une culture entrepreneuriale.	
5.3	**Valoriser et reconnaître les compétences, les expertises et les connaissances culturelles, traditionnelles, académiques, professionnelles et expérientielles des membres de la communauté.**	Court - moyen - long terme *1 à 5 ans*
5.3.1	Assurer une rémunération juste et équitable pour les expertises et les connaissances culturelles et traditionnelles.	
5.3.2	Développer un système d'équivalence qui permettra au Pekuakamiulnu ayant des expertises dans les domaines des expériences de vie, de la culture et des traditions ilnu de pouvoir être admissible au processus de dotation du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.	
5.3.3	Procéder à l'identification des postes clés en regard de la maîtrise du nehlueun et se doter d'une stratégie d'implantation à court, moyen et long terme.	
5.4	**Se mettre en réseau pour maximiser le transfert mutuel de connaissances et d'expertises en recherche et développement scientifique.**	Moyen terme *1 à 3 ans*
5.4.1	Transformer les résultats des recherches en politiques et programmes en mettant l'accent sur les facteurs pouvant aider notre collectivité à devenir plus forte.	

Plan global d’intervention communautaire (suite)

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Ensemble nous sommes plus forts, il faut s'entraider. »

— Telesh Siméon

Principe 6

Nous devons privilégier l'établissement et le maintien de relations paisibles et harmonieuses entre les membres de la communauté et également avec les nations qui nous entourent.

Énoncé

La force de notre communauté repose sur la force de chacun d'entre nous et sur les relations d'interdépendance de nos membres. Par nos regroupements et nos rassemblements, nous unifions nos efforts pour soutenir notre communauté durable et en santé. Ceux-ci constituent non seulement des opportunités de transmission culturelle qui permettent de renforcer notre sentiment d'appartenance et de fierté, mais également des occasions d'échanger avec les collectivités avoisinantes.

Axe d'intervention

Faire de Mashteuiatsh une communauté durable et en santé, ouverte sur le monde, en misant sur l'établissement de relations harmonieuses, garantissant des modes de communication respectueux et égalitaires pour l’ensemble de la nation des Pekuakamiulnuatsh.

	Priorités d'action	Échéancier
6.1	**Procéder à la révision des mécanismes de communication existants afin d'améliorer les échanges, les relations et de permettre à chacun de pouvoir s'exprimer.** 6.1.1 Répertorier les pratiques existantes et innover en trouvant de nouvelles façons de faire afin de permettre notamment aux individus isolés de pouvoir s'exprimer dans les débats publics. 6.1.2 Relancer les cercles de discussion.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
6.2	**Soutenir la création de réseaux et de regroupements d'entraide qui favorisent la communication et les échanges, et ce, pour réapprendre à bien vivre ensemble, de façon solidaire.**	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
6.3	**Maintenir et rétablir des activités intercommunautés pour garder contact et échanger culturellement entre les nations.**	Court - moyen terme *1 à 3 ans*

Plan global d’intervention communautaire (suite)

Principe, énoncé et axe d’intervention

« Nous croyons qu'il faut maintenant se tourner vers le futur et partir de ce que nous réussissons bien. »

— Élèves de 3e secondaire de l'école Kassinu Mamu

Principe 7

Nous devons prendre des décisions responsables en accord avec la volonté de la nation pour assurer de meilleurs lendemains.

Énoncé

Les façons de faire actuelles doivent être revues dans la perspective d'une gouvernance locale impliquant le partage des responsabilités. Dans cet esprit, il faudra assurer la mise en place de processus de discussion impliquant les gens du milieu.

Axe d'intervention

Opérer progressivement un changement global dans notre gouvernance locale portant sur une culture de résultats obtenus, de reddition de comptes et de partage dans la prise de décision.

	Priorités d'action	Échéancier
7.1	**Éliminer la surconsommation d'alcool dans la communauté.** 7.1.1 Exercer un resserrement touchant la vente d'alcool aux mineurs et aux personnes en surconsommation. 7.1.2 Développer des stratégies d'intervention spécifiques pour soutenir les personnes aux prises avec la surconsommation. 7.1.3 Tenir un débat structuré avec l'ensemble de la communauté sur la problématique de surconsommation d'alcool afin d'identifier les pistes de solutions à mettre en place. 7.1.4 Tenir un référendum afin d'arrêter la vente d'alcool dans la communauté.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
7.2	**Mettre en place de nouvelles mesures répressives afin de contrer la vente et les réseaux de drogues.** 7.2.1 Implanter des mécanismes favorisant la dénonciation. 7.2.2 Établir une campagne de sensibilisation. 7.2.3 Faciliter le réseautage entre les policiers, les familles, les intervenants et les autres acteurs. 7.2.4 Relancer le comité de la sécurité publique.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
7.3	**Favoriser la réinsertion sociale dans la communauté.** 7.3.1 Soutenir le développement d'une entreprise de réinsertion sociale dans le milieu.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*
7.4	**Mettre en place des structures et des mesures favorisant l'implication de la population dans les processus décisionnels.** 7.4.1 Soutenir le Conseil des jeunes sur le plan des ressources humaines, financières et matérielles. 7.4.2 Implanter et soutenir un Conseil des aînés et un Conseil de femmes.	Court - moyen terme *1 à 3 ans*

5. Cadre d'intervention pour la promotion de la vie

5.1 Contexte

Dans l'esprit de son mandat touchant particulièrement la problématique du suicide, la Commission consultative sur la réalité sociale soumet un Cadre d'intervention pour la promotion de la vie.

Cet outil, grandement inspiré du continuum universel de la santé, vise à assurer la mise en place d'actions cohérentes, continues et complémentaires afin de soutenir et d'accompagner le Pekuakamiulnu vers l'amélioration de sa santé.

Ce cadre d'intervention s'inscrit dans la mise en oeuvre du Plan global d'intervention communautaire déposé par la Commission consultative sur la réalité sociale et cherchera à produire l'effet synergique recherché pour prévenir le suicide.

Cadre d'intervention (continuum universel de la santé)

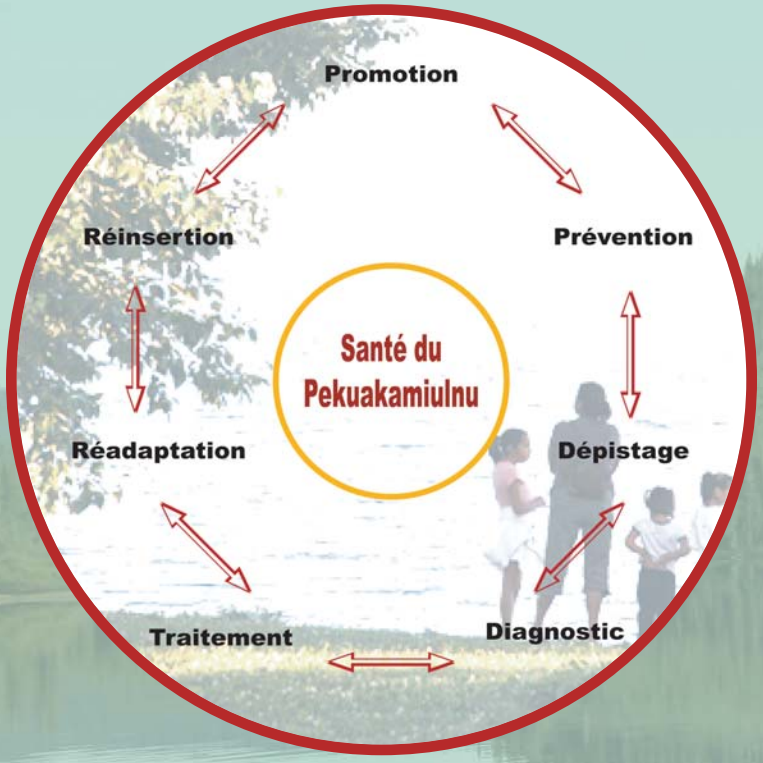

5.2 Définitions

Promotion : Processus par lequel on accroît la capacité des individus et des collectivités à se prendre en main et à améliorer leur santé mentale. La promotion de la santé mentale fait appel à des stratégies qui favorisent le soutien de l'environnement et la résilience individuelle, dans le respect de la culture, de l'équité, de la justice sociale, des liens interpersonnels et de la dignité de la personne.

Prévention : Vise la réduction de l'incidence des problèmes de santé mentale en s'attaquant aux facteurs de risque et aux conditions pathogènes. Elle s'adresse à la population en général ou à certains groupes particuliers exposés à de tels facteurs ou conditions.

Dépistage : Vise à identifier les personnes qui sont aux premiers stades de la maladie ou qui seraient à risque de la développer. Le dépistage, s'il conduit à un diagnostic, permet d'intervenir précocement afin de prévenir les complications ou la détérioration de la condition. L'efficacité du dépistage dépend toutefois de la disponibilité d'outils de dépistage valides, de l'utilisation adéquate de ces outils et de la capacité des services de la première ligne de répondre à une demande accrue d'évaluation et de traitement.

Diagnostic : Vise à déterminer une maladie d'après les symptômes.

Traitement : Vise à employer un ensemble de moyens (médicaments, prescriptions hygiéniques ou diététiques, etc.) pour guérir ou atténuer une maladie ou une manifestation morbide.

Réadaptation : Vise à réduire les séquelles d'un accident ou d'une opération afin de réadapter à une vie normale (convalescence).

Réinsertion : Vie à insérer à nouveau quelqu'un dans la communauté, la réintroduire dans le monde productif ou social.

5.3 Phases d'application du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie

Phase 1 : Les préalables à l'application du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie

- Adopter et mettre en oeuvre le Plan global d'intervention communautaire.
- Former les dirigeants, les intervenants et les membres de la communauté sur des éléments du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie.
- Mobiliser et concerter les acteurs du milieu en prévention du suicide (réseau public et réseau communautaire) afin d'élaborer le plan d'action du Cadre d'intervention pour la promotion de la vie.
- Se doter d'un plan de transformation dans les pratiques organisationnelles et cliniques et mobiliser les équipes de travail.

Phase 2 : Les interventions ciblées

- Connaître et utiliser les protocoles d'intervention et le filet de sécurité.
- Réaliser des campagnes publicitaires pour la promotion de la santé.
- Faire preuve de vigilance en assurant :
  - Des activités de postvention,
  - Un programme d'aide par les pairs,
  - Des activités de sensibilisation sur la réalité du suicide.
- Agir en mettant en œuvre :
  - Le programme sentinelles,
  - Une formation continue en prévention du suicide pour les intervenants oeuvrant entre autres auprès des jeunes et des aînés y inclus l'omnipraticien et les aidants naturels,
  - Le plan d'action en santé mentale.
- Améliorer les facteurs de protection :
  - L'application des lois et règlements sur les drogues et l'alcool comme obligation légale par la dénonciation et obligation morale par la conscientisation des conséquences,
  - La sensibilisation et la promotion des déterminants de la santé,
  - La vigilance des proches à l'égard des moyens pouvant présenter un danger pour la personne vulnérable,
  - La sensibilisation des médias d'information sur l'impact du traitement journalistique des suicides,
  - Le maintien des lignes d'écoute téléphonique en soutien aux familles et aux proches,
  - L'amélioration de l'efficacité des communications des services.

Phase 3 : L'évaluation des interventions

- Procéder à une évaluation régulière des interventions mises en place et appliquer les correctifs nécessaires.

6. Recommandations

Conséquemment aux processus de consultations et à la lumière des informations traitées, la Commission a convenu de compléter par une liste d'actions complémentaires et de considérations à la fois essentielles et prioritaires.

Selon l'avis des commissaires, les recommandations constituent des incontournables pour soutenir les étapes de mise en oeuvre du plan.

1. Nous recommandons que le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean adopte et présente à la communauté un plan opérationnel concerté pour l'ensemble des pistes présentées par la Commission consultative sur la réalité sociale d'ici le 1er juin 2008.

2. Nous recommandons que le Plan global d'intervention communautaire soit évolutif.

3. Nous recommandons la diffusion et la promotion du plan auprès de la population de Mashteuiatsh, des employés de l'organisation du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et de l'ensemble des organismes et partenaires de la communauté.

4. Nous recommandons qu'un comité de suivi composé d'élus, d'administrateurs, d'un membre de la Commission consultative sur la réalité sociale et de membres de la population soit formé afin d'assurer le suivi du Plan global d'intervention communautaire et d'émettre des observations et recommandations au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

5. Nous recommandons que le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec le comité de suivi, présente annuellement l'évolution du Plan global d'intervention communautaire.

6. Nous recommandons de prioriser les jeunes comme cible d'intervention en s'assurant d'y affecter les ressources nécessaires.

7. Nous recommandons, avant la construction d'éventuelles infrastructures découlant du présent plan, de considérer les projets et infrastructures actuels tels que la Maison de jeunes, le Café jeunesse, Puamun, la Maison familiale rurale, le développement du site communautaire, etc.

8. Nous recommandons d'assurer la pérennité dans la mise en œuvre du Plan global d'intervention communautaire en garantissant la continuité des démarches dans l'organisation du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

9. Nous recommandons, considérant l'importance que revêt Tshitassinu, d'optimiser l'utilisation du territoire à des fins de guérison, de ressourcement, de réadaptation, de réinsertion, de développement et particulièrement pour la transmission culturelle et du nehlueun.

7. Commentaires des commissaires

Gilbert Dominique, président

Je suis fier de cet important exercice de concertation réalisé avec la communauté qui a mobilisé un bon nombre de Pekuakamiulnuatsh afin d'améliorer notre situation sociale.

J'ai particulièrement apprécié d'entendre la population sur les pistes d'action à envisager pour améliorer notre santé. La qualité des idées émises m'inspire confiance. Je suis convaincu que nous pouvons tous ensemble parvenir à donner le meilleur avenir possible à nos enfants.

Je veux remercier les commissaires pour leur précieuse collaboration. Vos convictions, votre disponibilité, vos expériences ont été des atouts essentiels pour la conduite de nos travaux et l'atteinte de nos objectifs.

Un gros merci à tous ceux qui ont participé et contribué à l'élaboration de notre plan d'action global.

Tshinishkumitinau!

Marie-Andrée Gill, commissaire

J'ai beaucoup appris.
Ce que j'ai retenu le plus est qu'il n'y a qu'une seule manière de changer les choses : c'est de les faire premièrement soi-même.
S'investir. Bouger. Communiquer. Se regrouper.

J'y crois.
Que l'on peut faire toujours mieux.
Que l'on peut s'approprier les façons de faire qui nous ressemblent.
Sans relâche, se battre pour faire valoir qui nous sommes.

Tous et chacun, on doit prendre notre place, car on a besoin de tout le monde pour forger la communauté. Ça me fait penser à un mukushan, il faut que chacun amène des choses diverses pour que le résultat soit encore meilleur, qu'on puisse goûter aux spécialités de chaque personne.

Merci à tout le monde. De dire vos opinions. De s'ouvrir.
La démarche la plus importante se fait dans notre quotidien, nos actions.
Se regarder soi-même. Se regarder entre nous. S'entraider.

Nitashinin e Pekuakamishkuian!

Steeve Launière, commissaire

À l'instar du grand ours noir qui sillonne nos forêts à la recherche de sa nourriture, notre peuple est encore aujourd'hui en période d'adaptation et en constante évolution, face aux cultures qui ne cessent de l'assaillir. Il chemine au gré du temps, lentement, à son propre rythme.

Nous subissons de multiples exigences gouvernementales et administratives. Bien que nos besoins ne cessent d'augmenter, nous constatons également une lourdeur administrative.

La communauté s'est accordé un temps de réflexion, et ce moment de répit a permis à chacun de faire son introspection. Il a également mis en évidence la réalité et de reconnaître son mode de fonctionnement pour en comprendre les impacts sur la société et les défis à relever. Nous étions à la croisée des chemins et condamnés à innover.

Les épreuves vécues sont encore bien présentes dans notre mémoire, et modèlent notre personnalité et par le fait même celle du groupe.

Une guérison collective est-elle possible? Oui! Mais ensemble! Il nous faut prendre conscience que c'est par nos efforts et nos actions quotidiens que nous nous influençons les uns les autres. Et qu'une fois tous réunis, dans le partage de nos expériences, que nous en ressortons grandis et forts. Il n'en tient qu'à nous d'en prendre conscience et de réaliser tout l'impact et l'influence que nous exerçons sur ceux qui nous entourent.

Ma participation à cette Commission consultative a été motivée par ma conviction profonde que nous détenons la capacité et la liberté de faire nos propres choix, de décider nous-mêmes, ensemble, de notre propre destinée dans le respect de nos valeurs sociales et par mon désir profond d'aider mon prochain, valeur inculquée par mes parents.

Je tiens à remercier les membres du Conseil pour la confiance qu'ils m'ont témoignée de par ma nomination, de m'avoir permis de vivre une expérience personnelle et professionnelle aussi enrichissante, ainsi que toutes les personnes et groupes de personnes qui ont participé à cette Commission, soit en présentant leur mémoire aux audiences publiques, à huis clos.

Mélanie Paul, commissaire

Ma participation à la Commission consultative sur la réalité sociale a été une expérience très enrichissante, et ce, tant sur le plan personnel que collectif.

Non seulement cette expérience m'a permis de me rapprocher de mes racines et de ma culture, mais elle m'a également permis de me remémorer à quel point notre peuple est composé de valeurs riches et extraordinaires.

Il n'a pas toujours été facile de recevoir les différents témoignages, de les mettre en perspective et de se positionner face aux priorités que nous devions mettre en place pour éliminer les problématiques qui rongent notre communauté. Pourtant, l'énergie, l'espoir et le dynamisme qui se dégageaient de la communauté ont fait en sorte de nous donner la force d'accomplir ce travail.

En effet, tout au long de notre travail, nous avons pu sentir l'appui des membres de la communauté, leur mobilisation et leur volonté à vouloir que les choses changent. Le travail de la Commission est pour ainsi dire terminé, mais notre travail collectif, lui, ne fait que commencer.

Avant de terminer, je tiens à remercier les membres du Conseil de bande de m'avoir témoigné leur confiance en me permettant de participer en tant que commissaire à la réalisation de ce plan d'action collectif. Je remercie également le chef pour s'être personnellement impliqué dans cette importante démarche collective. Je ne veux surtout pas oublier de remercier Johanne Fortin sans qui, nous n'aurions pu accomplir ce travail dans un délai aussi court. Finalement, je remercie les commissaires de leur soutien, de leur écoute et de leur grande implication.

Et maintenant, mon plus grand rêve est que chacun de nous pose quotidiennement des gestes qui feront que notre rêve collectif se réalise!

Tshitatamishkatinau!

Sandy Raphaël, commissaire

C'est avec honneur et fierté que j'ai accepté de siéger à cette Commission, même si le sujet était les cris de notre peuple par rapport à la situation sociale. Étant mère de trois enfants, j'ai senti que c'était un devoir de m'impliquer, étant donné que je veux un avenir meilleur pour les enfants d'aujourd'hui et de demain afin qu'ils soient fiers d'être Pekuakamiulnuatsh, autant que ceux qui nous ont précédés.

Il a été très difficile pour moi de voir toute la souffrance portée par notre communauté, mais je crois sincèrement que nous avons pu tous percevoir cette lueur qui nous confirme que, ensemble, nous sommes très forts.

Je tiens sincèrement à remercier le président de la commission ainsi que les autres commissaires pour leur partage enrichissant et le respect mutuel. Je tiens également à remercier les membres du Conseil de bande ainsi que tous ceux et celles qui nous ont accordé leur confiance tout au long du processus.

Tshitatamishkatinau!

Lorraine Robertson-Moar, commissaire

C'est avec engagement et conviction que j'ai accepté l'invitation des membres du Conseil de bande à siéger à cette commission. Malgré l'ampleur du défi, j'étais honorée de pouvoir contribuer, en tant que femme et mère de notre communauté, à l'amélioration de notre réalité sociale.

Cette réalité nous appartient, nous en faisons tous parties et nous contribuons tous directement ou indirectement à la définir. Nous devons contrer la souffrance et en ce sens nous avons des cycles à briser : celui de la violence, de l'abus sexuel, de la surconsommation, du suicide. Je crois que le changement souhaité implique l'amorce ou la poursuite d'un processus de guérison individuel, familial et communautaire.

Nous avons besoin les uns des autres pour atteindre le rêve que nous nous sommes fixés collectivement. Nous avons tous le devoir et la responsabilité d'apporter une contribution, de faire quelque chose. Nos enfants et nos petits-enfants pourront alors s'épanouir dans un environnement sain et stimulant tel qu'ils le méritent.

Je remercie les membres du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean ainsi que les membres de notre communauté pour la confiance témoignée. J'adresse également ma reconnaissance à mes collègues commissaires ainsi qu'au président pour les échanges francs et respectueux.

Tshinishkumitinau!

Conclusion

« Il faut que ça change. »
— Telesh Siméon

Le Plan global d'intervention communautaire et le Cadre d'intervention pour la promotion de la vie soumis par la Commission consultative sur la réalité sociale traduisent la volonté des Pekuakamiulnuatsh de se prendre en main et de mettre en oeuvre des actions importantes et mobilisantes afin d'améliorer l'état de santé général de la communauté.

Pour atteindre nos objectifs collectifs, tous les Pekuakamiulnuatsh, soutenus par tous les partenaires, organismes et entreprises du milieu, doivent s'engager et s'investir entièrement dans la réalisation de ces plans d'action.

La Commission consultative sur la réalité sociale tient à remercier tous les membres, regroupements et organismes de la communauté qui ont contribué de près à cet important exercice de concertation communautaire.

Finalement, nous remercions le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean pour la confiance manifestée tout au long des travaux de la Commission consultative sur la réalité sociale.

Glossaire

Approche participative :

L'implication de tous les acteurs (État/population) dans la conception, la mise en œuvre, la prise en charge et le suivi/évaluation. C'est un processus interactif au cours duquel le programme se précise progressivement.

Communauté en santé :

Un endroit qui améliore constamment son milieu physique et social et qui, au moyen de ressources à sa disposition, permet à ses citoyens de s'entraider dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes et de réaliser leur potentiel.

Communication participative :

Une action planifiée, fondée d'une part sur les processus participatifs et d'autre part sur les médias et la communication interpersonnelle, qui facilite le dialogue entre différents intervenants réunis autour d'un problème de développement ou d'un but commun.

Continuum universel de la santé :

Des services offerts de la promotion à la réinsertion sociale contribuant au maintien et à l'amélioration de l'état de santé général de la population.

Contrat social :

Un pacte librement établi par la communauté des humains dans le but d'établir une société organisée et hiérarchisée.

Déterminants de la santé :

Ensemble complexe de facteurs et de conditions qui, en interaction, produit la santé des individus.

Modèle écologique :

La santé se crée au travers l'interaction entre les individus et leurs milieux.

Modèle holistique :

L'équilibre entre les aspects spirituel, émotionnel, physique et social.

Résilience :

Capacité à nous adapter positivement et à bien nous développer en dépit de l'adversité.

Bibliographie

BESSETTE, Guy. *Communication et participation communautaire*, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 138 p.

Cercle de discussion sur la version préliminaire du plan d'action [présentation PowerPoint], Commission consultative sur la réalité sociale, Mashteuiatsh, 6 février 2008.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR. *Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec 2002*, Rapport des Premières Nations vivant dans les communautés, 2006.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR. *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec*, 2007-17, version condensée, 21 p.

DUFRESNE, Jacques. *Le roseau et le tardigrade*, L'Agora, octobre-novembre 1999, vol. 7 no 1, Imprimerie Québécor, Saint-Jean, p. 8 à 13.

Enquête de santé de Mashteuiatsh [enquête réalisée par Régis Couture de l'Agence de recherche et de consultation], 1993.

Forum communautaire Grandir ensemble Mamu shutshitau, rapport final, Mashteuiatsh, 1994.

GÉLINAS, André. *L'administration centrale et le cadre de gestion*, Les Presse de l'Université Laval, 717 p.

Grand rassemblement Mishta mamuhitinanun, compte rendu de l'événement, Mashteuiatsh, 1999.

LABONTÉ, Ronald. *L'incidence de nos programmes sur les déterminants de la santé de la population : guide pour améliorer la planification et la reddition de comptes*, Santé Canada, Saskatchewan, juin 2003, 36 p.

LACHANCE, Roger, et Martine MORISSETTE. *L'obsession citoyenne*, Réseau québécois de villes et villages en santé, 2004, 192 p.

Mémoires déposés à la Commission consultative sur la réalité sociale, Mashteuiatsh, novembre 2007.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *L'offre de services de santé publique*, 18 décembre 2007. [Document de travail]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Priorités de santé publique en matière de promotion de la santé et en prévention des troubles mentaux*, 2006, p. 17.

Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh, Commission consultative sur la culture, Mashteuiatsh, 2005.

READING, Dr L., Dr Andrew KMETIC et Dr Valérie GIDEON. *Modèle holistique de planification et de politique des Premières Nations* [document de travail préparé à l'intention de l'Assemblée des Premières Nations pour la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé], avril 2007, 42 p.

Trousse d'information, Commission consultative sur la réalité sociale, Mashteuiatsh, octobre 2007.

Liste des personnes ayant déposé un mémoire

Madame Bertha Basilish
Madame Hélène Boivin - Groupe de femmes de Mashteuiatsh
Monsieur Jean-Yves Boivin
Madame Suzanne Bonneau
Madame Nicole Cleary - Domaine Kateri
Monsieur Jimmy Courtois - Regroupement des jeunes
Madame Nathalie Dominique - École Amishk
Madame Armande Duchesne
Madame Laurianne Duchesne - Regroupement des jeunes
Madame Guylaine Duhamelle
Madame Patricia Étienne
Madame Albertine Germain
Madame Alice Germain
Madame Christine Germain - Puamun
Monsieur Édouard Germain
Madame Lucie Germain
Madame Marie-Irène Germain
Madame Marie-Claude Gill
Madame Bernadette Girard
Monsieur Lucien Harvey - Sécurité publique
Madame Carolyne Kurtness - École Kassinu Mamu
Madame Katia Kurtness
Madame Amy Launière - École Kassinu Mamu
Madame Mylène Launière - École Kassinu Mamu
Madame Stéphanie Leclerc
Monsieur Shayne Moar - Éducation des adultes
Monsieur Yvon Parent – Société de développement économique ilnu
Monsieur Alain Paul
Madame Denise Paul
Monsieur Jean-Luc Paul
Madame Katya Paul
Monsieur Charles-Dereck Raphaël-Germain
Monsieur Carl Robertson
Madame Colette Robertson - Patrimoine, culture et territoire
Madame Sonia Robertson
Madame Vicky Robertson
Monsieur Stéphane Savard - Secteur des services sociaux
Madame Guylaine Simard
Madame Marlène Siméon
Madame Thérèse Siméon
Madame Anne Tremblay
Madame Marie-Ève Vanier - École Kassinu Mamu
Madame Angèle Verreault - École Kassinu Mamu
Madame Monique Verreault
Madame Annie Villeneuve
Monsieur Dany Xavier - Éducation des adultes
Musée amérindien de Mashteuiatsh

Remerciements

Madame Bertha Basilish
Monsieur Paul Basilish
Madame Thérèse Bégin
Madame Hélène Boivin
Monsieur Jean-Yves Boivin
Madame Suzanne Bonneau
Monsieur Stacy Bossum
Monsieur Luc Connolly
Madame Cynthia Courtois
Monsieur Jimmy Courtois
Madame Nicole Cleary
Monsieur Moïse Dominique
Madame Nathalie Dominique
Madame Armande Duchesne
Madame Laurianne Duchesne
Madame Guylaine Duhamelle
Madame Albertine Germain
Madame Christine Germain
Monsieur Édouard Germain
Madame Lucie Germain
Madame Marie-Claude Gill
Madame Bernadette Girard
Monsieur Lucien Harvey
Madame Carolyne Kurtness
Madame Katia Kurtness
Madame Jennifer Launière
Madame Stéphanie Leclerc
Monsieur Shayne Moar
Maître Yvon Parent
Monsieur Alain Paul
Madame Charlène Paul
Madame Denise Paul
Madame Ghislaine Paul
Monsieur Jean-Luc Paul
Madame Katya Paul
Monsieur Charles-Derek Raphaël-Germain
Monsieur Carl Robertson
Madame Colette Robertson
Madame Sonia Robertson
Madame Vicky Robertson
Monsieur Stéphane Savard
Madame Guylaine Simard
Madame Marlène Siméon
Madame Pierrette Siméon
Madame Anne Tremblay
Madame Angèle Verreault
Monsieur Charles-Édouard Verreault
Madame Monique Verreault
Madame Annie Villeneuve

Madame Huguette Vollant
Monsieur Dany Xavier
Makue Production
Musée amérindien de Mashteuiatsh
Radio locale CHUK 107,3
Service de traduction :
- Madame Bertha Basilish
- Madame Thérèse Bégin
- Madame Madeleine Jourdain-Boivin

Famille Blacksmith

Comité Kapatakan :
- Madame Étiennette Benjamin-Germain
- Madame Mariette Étienne
- Madame Patricia Étienne
- Madame Albertine Germain
- Madame Yvonne Manigouche
- Madame Thérèse Raphaël (Albert)
- Madame Marie-Reine Raphaël-Germain

Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean :
- Monsieur Gilbert Dominique
- Madame Marjolaine Étienne
- Monsieur Sébastien Kurtness
- Monsieur Claude Boivin
- Monsieur Gilbert Courtois
- Madame Alice Germain
- Madame Janine Tremblay
- Monsieur Rémy « Kak'wa » Kurtness
- Madame Carole Gill
- Monsieur Lucien Harvey
- Monsieur Jacques Kurtness
- Monsieur Gilles Larouche
- Monsieur Sylvain Nepton
- Monsieur Fabien Paul
- Madame Jowan Philippe
- Madame Colette Robertson

Le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean remercie les commissaires pour leur travail remarquable :

- Monsieur Gilbert Dominique
- Madame Marie-Andrée Gill
- Monsieur Steeve Launière
- Madame Mélanie Paul
- Madame Sandy Raphaël
- Madame Lorraine Robertson-Moar

Liste des actions proposées

- Proposer des modèles identitaires à la collectivité.
- Former un groupe de drummer.
- Enseigner le nehlueun et l'histoire à l'ensemble des jeunes et des membres désireux de s'en instruire.
- Appliquer la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh.
- Mettre de la spiritualité dans notre vie.
- Intégrer les aînés en les jumelant avec les jeunes.
- Recréer le lien intergénérationnel en offrant aux aînés la possibilité de recevoir les jeunes de l'école, en prenant le thé pour leur communiquer leur savoir ancestral : broderie, artisanat, fabrication de mocassins, raquettes, monter des pièges, etc.
- Implanter une maison du 3e âge.
- Former des sentinelles dans les entreprises et les groupes de jeunes pour faire le lien entre les personnes suicidaires, leur famille et les ressources d'aide du territoire, prévenir le suicide. Les sentinelles formées peuvent dépister, guider et orienter la personne aux prises avec la problématique du suicide ainsi que son entourage.
- Continuer à mettre des efforts à l'école pour les jeunes en difficulté et en faire autant pour ceux qui vont bien.
- Méditer à chaque jour sur les belles choses et être gratifiant pour ce que l'on a.
- Nous tourner non pas vers les problèmes mais les vraies valeurs, travailler sur des projets positifs, pour suivre une vision en s'occupant, s'exprimant, créant et y travaillant.
- Faire plus de prévention à l'école, dans la rue, au travail, dans les milieux propices à la consommation. En matière de toxicomanie, la sensibilisation, la formation et la prévention doivent se poursuivre au-delà du milieu scolaire.
- Prévenir le syndrome d'alcoolisme fœtal et sensibiliser la femme enceinte.
- S'inspirer et intégrer l'approche holistique comme méthode de guérison tout comme des pratiques de médecines traditionnelles à l'intérieur des services de santé et des services sociaux.
- Modifier les méthodes d'aide que les gens reçoivent et tout particulièrement les jeunes.
- Renforcer les compétences des jeunes, leur offrir des activités de créativité dans les écoles.
- Mettre sur pied des ateliers de mieux-être : relaxation, estime de soi, développement et croissance personnel, etc., en dehors des heures travaillées.
- Travailler en intersectorialité impliquant la personne dans son propre cheminement d'amélioration.
- Concertation, mobilisation des services, contribution des services pour aider les jeunes (emploi, diplôme).
- Travailler selon la stratégie de développement des communautés.
- Lutter contre la sédentarité en entretenant notre forme physique.
- Intervenir auprès des mères en leur offrant la formation Gardien de la terre.
- Prévention sur les responsabilités et les sacrifices que peut amener un enfant.
- Sensibiliser les gens et surtout les jeunes que la violence n'est pas une situation normale. Afin de réduire le vandalisme, augmenter la présence des forces policières.
- Travailler à développer l'estime et la confiance en soi afin de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études à l'extérieur.
- Reconnaître la dignité de chaque personne, son intégrité propre sans l'étiqueter.
- Réduire l'accessibilité à l'alcool pour les jeunes.
- Encourager l'art et les métiers d'art.
- Accentuer la compétence. Mettre en place diverses formations spécifiques (entraîneurs).
- Équipe de football.
- Cercle de partage, forum de discussion, atelier de guérison.
- Aider le jeune à développer ses talents, ses passions et à réaliser ses rêves.
- Poursuivre avec assiduité les activités au niveau du primaire (école Amishk) qui ont comme but d'apprendre à se connaître afin de lutter contre l'influence négative.
- Se mobiliser et prendre sous son aile une autre personne, en prendre soin.

- Dénoncer, briser la loi du silence.
- Dénoncer la violence sous toutes ses formes. Briser le mur du silence et le cycle de la violence.
- S'afficher publiquement contre les abus en tant que personnalités locales.
- Mettre sur pied une branche de l'organisation telle Grands frères, Grandes sœurs, parrainer un ou des jeunes en leur transmettant notre passion (sportive, culturelle, environnementale, etc.). Instaurer un service de mentorat jeune – adulte.
- Encadrer les jeunes, donner l'exemple comme adulte.
- La population prend l'initiative, personnellement, de développer des activités par elle-même. Responsabilisation personnelle et collective (ex. : se faire une patinoire.) S'engager, s'investir personnellement.
- Création d'un réseau d'entraîneurs (certification), implication.
- Programme aide-entraîneurs.
- Instructeurs sensibilisés à la problématique de la drogue.
- Inviter les jeunes à s'impliquer et à participer aux activités traditionnelles.
- Prendre en charge les activités par la communauté.
- Prévoir l'embauche d'un organisateur communautaire (4) coordonnateur pour le Conseil des jeunes et un soutien plus engagé du Conseil.
- Comité de jeunes pour organiser des activités (réaliser un sondage).
- Développer des passe-temps père-fils et mère-fille tels : auto à coller ou scrapbooking.
- Programme d'aide aux entraîneurs.
- Élaboration d'une politique de protection du savoir et des connaissances traditionnelles établie sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.
- Reconnaître les pratiques traditionnelles comme moyen de guérison holistique (roue médicinale) et se les réapproprier.
- Reconnaître la langue (nehlueun) et la culture ilnu comme des critères d'embauche pour les postes clés.
- Reconnaître le travail bénévole.
- Reconnaître les aidants naturels ou proches aidants, voire les compenser financièrement.
- Soutenir les personnes dans leur cheminement de carrière, pas seulement dans sa scolarité, garantir l'emploi aux jeunes diplômés malgré l'absence d'expérience pour retenir les jeunes chez nous comme ressources humaines.
- Reconnaître l'expertise culturelle.
- Promouvoir les idées nouvelles, l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Valoriser les modèles positifs en sport, en art et dans d'autres disciplines, les mettre en avant-plan.
- S'assurer que les conditions de travail respectent le principe de la reconnaissance du nehlueun.
- Emploi : système assurant la relève des futurs retraités. Assurer une constance autochtone (priorité d'emploi).
- Encourager les initiatives, ne pas mettre des bâtons dans les roues, donner une chance à toute propositions.
- Reconnaître les gens qui font la promotion de la culture du peuple ilnu.
- Juste rémunération pour les artistes, pour reconnaître les capacités et le talent.
- Créer un climat favorable à l'émergence de projets.
- Soutenir l'intégration des individus isolés par des débats publics, la création de réseaux et de regroupements d'entraide pour réapprendre à bien vivre ensemble, de façon solidaire.
- Cesser le harcèlement psychologique au travail en revenant à la valeur fondamentale de nos ancêtres : le respect, non le pouvoir. Reconnaître les mécanismes de violence au sein des organisations.
- Réinstaurer la vraie communication.
- Informer la population sur ce qui se passe dans nos services. Faire connaître les besoins de main-d'œuvre.
- Écouter l'autre, sans juger ni stigmatiser, sans rejeter.
- Rétablir des activités intercommunautés pour garder contact et échanger culturellement entre nations (ex. : Jeux autochtones interbandes).

- Offrir la quiétude et la paix dans les logements pour aînés par l'embauche d'un gardien, une sélection de locataires basée sur ces principes et un accès à l'étage supérieur par ascenseur.
- Poursuivre les partenariats avec les communautés environnantes (échanges de services).
- Échange et partage, respect international des visiteurs fiers de rencontrer nos porteurs culturels en territoire.
- Mettre en place un processus de guérison collective visant la résilience, cette capacité à s'adapter positivement et à bien se développer en dépit de l'adversité.
- Être un modèle de développement durable en écotourisme, en aménagement des parcs et des forêts et en cueillette plutôt qu'en barrage hydroélectrique. Exploiter le potentiel de Nitassinan. Le développement économique qui tienne compte du développement durable.
- Arrêter la vente d'alcool dans la communauté et lutter contre la drogue.
- Communication sur les fonds de redevances et la mise en place d'un programme.
- Éducateurs spécialisés à la Maison de jeunes plutôt que des animateurs.
- Soutenir les organismes communautaires sociaux, culturels et artistiques au plan financier et logistique en obtenant l'engagement social de nos entreprises et en redonnant aux organismes jeunesse les fonds de redevance perçus par les dépanneurs et épiceries, et ce, dans le but de réduire la pauvreté et diminuer ses effets.
- Mettre en place un refuge pour accueillir les consommateurs d'alcool et de drogue.
- Faire revivre le centre Petapan, avec suivi thérapeutique et création de groupes d'entraide.
- Implanter une maison de la famille ou un lieu de rassemblement communautaire.
- Mettre en place une fondation pour répondre aux besoins primaires des enfants.
- Rendre disponible une cuisine collective, un comptoir vestimentaire et un garde-manger communautaire.
- Offrir un lieu de répit gardiennage avec service-conseil sur les compétences parentales, stimulation de l'enfant, jumeler un jeune couple ou parent avec une famille fonctionnelle. Distribution de surplus de nourriture.
- Disposer d'une salle de spectacle multimédias.
- Mettre en place un groupe de travail pour se documenter sur les façons de faire traditionnelles et réadapter les lois, les programmes et les services en conséquence.
- Avoir un lieu d'échanges et de rencontres pour l'éducation des adultes à caractère culturel.
- Appliquer la politique d'intégration des arts dans les lieux publics.
- Donner plus de pouvoir d'action aux regroupements du milieu pour favoriser l'implication de la population en partageant une vision concertée conseil – entrepreneur – organisation du milieu.
- Diversifier les activités en ciblant les intérêts de tous et chacun.
- Revisiter les programmes locaux et nationaux pour les adapter aux réalités autochtones en attendant un gouvernement autonome.
- Revoir la loi de la DPJ.
- Revoir les politiques et programmes relatifs aux ressources humaines (les formatrices en nehlueun), aux habitations favorisant l'accès à la propriété (programme 56.1 ou autres), aux transports médicaux et à l'organisation des services sociaux en misant sur la première ligne.
- Accessibilité aux services en dehors des heures d'ouverture.
- Soutenir des micro-entreprises issues des initiatives artistiques ou autres de notre communauté.
- Mettre en place un nouveau programme de microcrédit.
- Assurer et soutenir un développement continu et efficace pour les nouveaux travailleurs disponibles.
- Favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale.
- Organiser le Grand rassemblement des femmes avec soutien financier.
- Allouer un budget à la création artistique (formation, bourse, recherche).
- Dans un processus de réhabilitation, supporter par des groupes d'entraide la réinsertion dans la communauté.
- Comité de développement des activités sociales, sportives, culturelles.
- Contrer la présence de jeunes dans la rue la nuit pour diminuer le vandalisme et la violence, en restaurant un couvre-feu, par la présence d'un travailleur de rue, la police communautaire de quartier, augmenter la présence policière, etc.
- Travailleur de rue = proximité milieu : valorisation du jeune, horaire adapté, accompagnement, soutien et prévention.

- Programme alternance sport-études et art-études.
- Variété d'infrastructure sportive, échange de service.
- Réorganiser la structure des services sociaux et donner bons services, bons endroits. À titre d'exemple : réseau d'hébergement, centre de crise.
- Assurer un financement récurrent pour les services de première ligne aux familles.
- Travailler à contrer les inégalités en lien avec l'emploi (accès à l'emploi).
- Adapter le programme de sécurité sociale (sécurité du revenu).
- Programme espoir (à détailler).
- Offrir des services adéquats aux aînés (ascenseurs).
- Actualiser le taux d'allocation aux études postsecondaires.
- Arrêter ceux qui amènent les réseaux dans la communauté.
- Créer un centre multi-activités : piscine, conditionnement physique, danse, sports et art.
- Création d'un centre de guérison et de ressourcement en forêt facilitant entre autres la réhabilitation d'un jeune ayant vécu en centre d'accueil.
- Centre de guérison en forêt permet d'occuper le territoire et de transmettre les compétences culturelles et la langue : école en territoire, cuisine traditionnelle, technique de fabrication traditionnelle et plantes médicinales.
- Plus de ressources devraient être mises en œuvre pour les projets de Patrimoine, culture et territoire.
- Avoir une maison d'hébergement pour une fin de semaine ou pour la semaine : répit dépannage pour les parents et itinérants.
- Encourager le jeune financièrement par un contrat d'engagement social.
- Organisme ou centre dans notre communauté qui prendrait en charge nos enfants. Lieu qui reflète ce qu'ils sont.
- Mettre fin à la corruption, à la malversation, à l'usurpation de l'identité et à l'exploitation.

Rédaction et réalisation : **Commission consultative sur la réalité sociale à Mashteuiatsh**

Traduction : **La traduction en nehlueun de ce document a été réalisée par Bertha Basilish pour le service Patrimoine, culture et territoire. Considérant les différences dialectales et grammaticales présentes à Mashteuiatsh quant à l'utilisation du nehlueun et le fait que nous ne disposons pas actuellement d'outils de référence utilisant une orthographe uniformisée, nous ne pouvons prétendre répondre à toutes les attentes des lecteurs ni prétendre à définir le lexique officiel. Nous désirons rappeler que l'objectif premier de cette traduction est d'utiliser le nehlueun le plus souvent possible.**

Photos : **Pierre Gill**

Montage : **GillCom Communications**

CONSEIL DES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN